

plus, le rapport du 9 juillet 1969 sur les recettes des exploitations agricoles, publié par le Bureau fédéral de la statistique, signale que les recettes globales des producteurs de blé au moment de la livraison ont baissé de 60 millions de dollars.

Que les députés sachent que l'agriculture est le seul secteur du pays qui doit opérer en dessous du prix de revient. Malheureusement, le fermier ne peut fixer le prix de ce qu'il produit et est forcé de se contenter du prix courant.

Ce qui est arrivé à la suite de cette crise de liquidités, c'est que l'agriculteur se trouve devant des frais d'exploitation qui ont plus que doublé au cours des vingt dernières années, tandis que le prix qu'il reçoit pour ce qu'il produit a baissé. Selon le ministre de l'Agriculture, les agriculteurs qui ont des réserves ne sont pas en si mauvaise posture, mais il ne faut pas oublier que les prix qu'on leur offre pour le bétail à l'heure actuelle, même s'ils sont plus élevés, n'ont pas plus que doublé depuis 10 ou 20 ans. En même temps, on demande à l'agriculteur d'accepter un prix réduit du tiers environ pour les céréales secondaires et beaucoup moins pour les qualités supérieures de blé parce qu'il est souvent forcé de les vendre aux parcs d'emboûche à 60 ou 70c. le boisseau au lieu de \$1.50 au moins. Il est donc pris par cette compression des prix sans qu'il y puisse rien.

L'agriculteur ne demande pas l'aumône, mais un prix équitable qui couvre le coût de production et lui permet de vivre. Pour étayer la mesure que j'ai préconisée, permettez-moi de faire remarquer que les agriculteurs peuvent prouver que durant les vingt dernières années, aucune industrie n'a autant amélioré son efficacité que l'agriculture. C'est uniquement pour cette raison que les agriculteurs ont pu tenir le coup.

Les liquidités des agriculteurs de l'Ouest sont compromises par ce déficit. Cette situation touche non seulement l'agriculteur de l'Ouest, mais aussi les fabricants d'instruments aratoires. Nous avons appris que leurs ventes avaient baissé de 50 p. 100 cette année. La Saskatchewan Implement Dealers Association rapporte que la diminution des ventes de céréales acculera la moitié de ses 450 sociétaires à abandonner l'exploitation agricole faute de pouvoir financer leurs stocks.

Il ne faut pas seulement considérer ceux qui font le commerce de l'outillage agricole. Quelle est la situation des vendeurs de combustible et qui ont des difficultés à percevoir le produit de leur vente qui leur permet de continuer à exploiter la ferme? C'est très bien de comparer un fermier à un pêcheur, mais un pêcheur ne travaille pas sans bateau et un fermier aujourd'hui, si efficace soit-il, ne peut

exercer son métier sans matériel et sans des dépenses élevées en frais généraux.

Je dirai que j'approuve la Fédération canadienne de l'agriculture quand elle proteste auprès du gouvernement fédéral et qu'elle déclare au cours d'une réunion tenue le 16 juillet:

Tout le monde convient qu'il existe une crise dans le secteur des céréales des Prairies—une crise caractérisée par de faibles revenus causés par la chute des prix de vente. La Fédération a adressé des propositions détaillées au gouvernement fédéral pour obtenir une aide à court terme, pour maintenir des prix minimums, pour aboutir à un prix plus valable du blé destiné à la consommation de l'homme sur le marché intérieur, enfin pour que l'on adopte des principes de politique à long terme. Et cependant nous n'avons reçu aucune réponse sous une forme quelconque à ces propositions.

• (10.30 p.m.)

Il y a une exception. Une semaine plus tard le premier ministre (M. Trudeau) a répondu «Nous allons affecter 250 millions de dollars au comptant pour stimuler l'économie de l'Ouest.» Il n'a pas pris cette décision la semaine dernière. C'est une initiative que la Chambre avait approuvée il y a plusieurs semaines. Mais encore une fois il n'y a là aucun rapport avec les problèmes fondamentaux et à long terme qui se posent au cultivateur, et il n'est pas étonnant que celui-ci se soit fâché. La Fédération canadienne de l'agriculteur a particulièrement mentionné que le gouvernement n'avait rien fait pour le producteur de céréales si ce n'est d'augmenter ses paiements anticipés et de lui aider à s'embourber davantage dans les dettes. C'est ce que nous avons fait trois ou quatre fois à l'aide de diverses mesures législatives au cours de l'année écoulée. La Fédération déclare que le gouvernement a négligé de prendre les dispositions qui s'imposent pour établir à l'échelle nationale les offices de commercialisation qu'ont demandés les producteurs. La Fédération a dit qu'on avait demandé l'établissement d'une commission canadienne des œufs il y a plus d'un an et qu'aucune réponse n'avait encore été donnée à ce sujet.

Le gouvernement a su habilement écarter les demandes des producteurs qui voulaient, à l'échelon fédéral-provincial, des entretiens annuels où ils pourraient faire des représentations. Il y a ensuite l'organisme d'Aménagement agricole et rural connu sous le nom d'ARDA qui, dans une sorte de mariage de la carpe et du lapin a été réuni au nouveau ministère de l'Expansion économique régionale dénué désormais de toute base agricole. Voilà certaines des autres raisons de la colère des agriculteurs.

Pendant le peu de temps dont je dispose ici ce soir, revenons à certaines des propositions